



CONDITIONS D'ADMISSION

- H/F majeur
- Nationalité française, suisse ou européenne
- Sérieux, travailleur, enthousiaste et fortement motivé
- Avec expérience en hôtellerie ou restauration
- Anglais A2/B1 minimum (poste de travail attribué selon niveau)

LES AVANTAGES DE NOTRE SÉJOUR

- Emploi confirmé avant départ. On s'occupe de tout !
- Logement fourni par l'employeur et loyer économique
- Valorisation du CV et des compétences linguistiques
- Découverte d'un pays, d'une culture et rencontres internationales
- Départ possible toute l'année

LA SOLUTION POUR PARTIR VIVRE & TRAVAILLER EN IRLANDE

Vous souhaitez partir à l'étranger avec une confirmation d'emploi logé ?
Vous voulez vivre belle une expérience humaine, découvrir un pays et faire briller votre CV ?

ALORS, NOTRE PROGRAMME EST FAIT POUR VOUS !

Notre agence, spécialisée dans la mobilité internationale depuis plus de 23 ans, vous apporte des solutions et vous offre l'opportunité de travailler dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration en Irlande.

Nous vous guiderons dans votre aventure internationale et vous partirez avec :

- ① une confirmation d'emploi logé avant votre départ
- ② un accompagnement dans l'organisation de votre séjour vous garantissant de partir sereinement.

CHOISIR NOTRE PROGRAMME D'EMPLOI,

C'est bien sûr partir vers une destination anglophone mais c'est aussi s'ouvrir au monde, découvrir une nouvelle culture et faire une expérience « changing life » !

Depuis 1998, plus de 6000 personnes nous ont fait confiance alors, nous espérons que vous aussi, vous profiterez de nos avantages pour vivre une belle expérience internationale !!

Nous vous invitons maintenant à découvrir notre programme HOTEL JOB en Irlande qui vous aidera à comprendre le fonctionnement et les modalités de notre séjour.

BONNE LECTURE et au plaisir de vous compter bientôt parmi nos futurs voyageurs !

DESTINATION PROPOSÉE

La République d'Irlande (Irlande du sud) est située au large des côtes de l'Angleterre et du Pays de Galles et elle est composée de 26 comtés.

L'Irlande est également surnommée « l'île d'Emeraude » en raison de ses superbes paysages

Population 4 995 000 (estimation 2020)

Superficie 70 273 km²

Capitale Dublin

Monnaie Euro

Emblème Trèfle

Tentez l'aventure, partez vers de nouveaux horizons !

L'Irlande vous réserve de nombreuses surprises.

Entre terre et mer, venez à la découverte de ses charmants villages, des campagnes paisibles, des côtes sauvages, des parcs naturels, des somptueux châteaux médiévaux, des monuments emblématiques, des superbes paysages...vous ne le regretterez pas, c'est sûr !



VOUS PARTEZ AVEC VOTRE JOB LOGÉ EN POCHE

Euro Practice vous propose une formule complète vous permettant d'obtenir une confirmation d'emploi rémunéré avant départ et d'avoir un logement à prix réduit dès votre arrivée.

Notre équipe vous accompagne de A à Z, depuis la réception de votre candidature jusqu'à votre départ.

Nous serons également à votre disposition en cas de besoin lorsque vous serez à l'étranger.

Euro Practice, en collaboration avec de petits établissements mais aussi avec les groupes hôteliers haut de gamme propose des emplois dans plus de 70 hôtels partenaires, situés dans les campagnes irlandaises.

Notre programme vous garantit d'être placé sur un poste de travail en fonction de votre expérience, niveau d'anglais et offres d'emplois à pourvoir au moment de votre départ.

La plupart des employeurs recrutent du personnel avec expérience. Si ce n'est pas votre cas mais que votre niveau d'anglais est très bon, contactez-nous pour savoir si nous pouvons accepter votre candidature.

INFORMATIONS GENERALES

POSTES : placements possibles sur un des postes suivants en fonction de votre niveau d'anglais et/ou expérience :

- Plongeur (kitchen porter - anglais A2)
- Employé de ménage (housekeeper, room attendant - anglais A2)
- Employé polyvalent ménage, service, plonge (general assistant - anglais B1)
- Serveur(se), barman(maid) ou chef de rang (waiter/ress, barman/maid - anglais B1/B2)
- Portier ou bagagiste (porter - anglais B2)
- Réceptionniste (receptionist - anglais C1)
- Commis, cuisinier ou chef de partie (cook - anglais selon poste)

A2 : pré-intermédiaire

B1 : intermédiaire

B2 : intermédiaire avancé

C1 : avancé

LIEUX : nos emplois sont à pourvoir dans les campagnes ou villages irlandais. Idéal pour vivre une expérience en immersion et découvrir le «Irish way of life ». Le fait d'être en campagne vous permet également d'économiser sur le logement, les transports et donc d'économiser de l'argent.

SALAIRE : correspondant au SMIC en vigueur dans le pays et plus selon qualifications :

Votre rémunération est donc garantie et elle ne sera jamais inférieure au minimum légal en Irlande soit 10,50 € brut de l'heure

Comptez un salaire d'environ 1520 € brut variable en fonction du poste, de la qualification et des heures travaillées donc un salaire net d'environ 700 € - 900 € par mois (impôts, sécurité sociale et logement déduits)

LOGEMENT : votre emploi est logé. Selon les disponibilités de l'employeur, vous disposerez d'une chambre simple ou double à un tarif réduit dans une staff house (maison en colocation à côté de l'établissement) ou dans l'hôtel.

Les loyers sont économiques pour l'Irlande et selon le logement, une participation de 80 € à 100 € par semaine sera déduite de votre salaire. Certains repas sont parfois inclus dans cette participation.

HEURES : selon la période et le volume d'activité, vous serez amené à travailler entre 30h et 48h par semaine et attention, parfois même plus !

DURÉES : pas de maximum ! Vous pouvez partir minimum 4 mois et y rester autant de temps que vous le souhaitez !

Possibilité aussi de travailler 3 mois en été.

FORMALITES ADMINISTRATIVES :

A votre arrivée, vous devrez ouvrir un compte en banque et demander votre PPS (Personal Public Service – équivalent du numéro de sécurité sociale et numéro fiscal). Nous vous communiquerons les informations sur cette procédure avant votre départ.



PRIX DU PROGRAMME

- 595 Euros par personne •

Vous êtes déjà parti(e) avec nous ?

Une remise de 95 € est appliquée pour les candidats qui ont déjà fait un séjour Euro Practice.

A noter que les placements en duo sont parfois limités selon la période demandée.

Contactez-nous avant de vous inscrire !

NOTRE PRIX COMPREND

- L'aide au montage de votre dossier de candidature (évaluation en anglais, conseils, entretien personnalisé, correction du CV, etc...)
- La confirmation de votre emploi & logement avant départ
- L'aide à l'organisation de votre voyage (transport)
- Un dossier de départ (infos pratiques, conditions de travail, ouverture d'un compte, demande de PPS, récupération d'impôts, etc.)
- 1 mois d'abonnement à des cours d'anglais en ligne

COMMENT S'INSCRIRE ? – C'EST FACILE !



①

Pour toute inscription, nous vous invitons à nous envoyer par email toutes les pièces à fournir indiquées ci-dessous

En même temps, vous devrez nous envoyer le règlement du programme de 595 € par chèque à l'ordre d'Euro Practice, en espèces ou virement bancaire.

A réception, un conseiller Euro Practice prendra contact avec vous pour commencer le traitement de votre candidature et la recherche de votre job logé en Irlande

②

Nous vous contacterons si un employeur souhaite s'entretenir avec vous (tél ou appel video). Dès que votre placement sera confirmé, nous vous enverrons par email la confirmation d'emploi logé accompagnée d'un dossier d'information pour aider au bon déroulement de votre séjour à l'étranger.

Vous devrez organiser votre départ et nous communiquer les informations concernant votre arrivée sur place. Nous resterons à votre disposition pour vous aider à organiser votre voyage.

③

A votre arrivée en Irlande, nous vous indiquerons le transport à prendre pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Votre employeur vous conduira jusqu'à votre logement et vous donnera toutes les instructions pour démarrer votre emploi (horaires etc..).

Vous commencerez à travailler le jour suivant, C'est parti, l'aventure démarre !

VOUS PARTEZ VOUS FORMER A L'ETRANGER

PIECES A FOURNIR

- Le formulaire d'inscription ci-dessous
- Une photo pour le CV (souriez please et pas de piercing ni de barbe etc..!)
- Un CV & lettre de motivation en anglais à envoyer par email (1)
- Le règlement du programme de 595 € (2)
- Une lettre de recommandation (3)

(1) A : contact@europractice.fr au format Word (.doc, .docx).

Des modèles sont disponibles sur notre site internet :

<https://europractice.fr/conseils-pour-bien-rediger-vos-cv-et-lettres-de-motivation-en-anglais/>

(2) Possible en espèces, chèque à l'ordre d'Euro Practice ou par virement bancaire (contactez-nous pour recevoir nos coordonnées bancaires)

(3) La lettre peut être rédigée en français ou en anglais par un employeur, employeur, association etc.. et elle devra attester de votre sérieux. Elle pourra être envoyée après votre inscription. Dans ce cas, merci de nous en informer.

CONDITIONS D'ANNULATION

Frais d'annulation par le candidat :

- Après inscription et avant confirmation d'emploi : 150 €
- Après inscription et après confirmation d'emploi : 395 €
- Pendant le séjour ou en cas de retour anticipé ou de renvoi : aucun remboursement ne sera effectué.

Annulation par Euro Practice :

-Votre règlement sera renvoyé en totalité si nous échouons dans la recherche de votre emploi à l'étranger.

En cas d'épidémie et de départ annulé en raison de restrictions de voyage, le candidat pourra demander un report ou un remplacement lorsque la situation permettra une nouvelle recherche d'emploi.

*Nous vous rappelons que ce programme est un dispositif **EMPLOI** qui permet de vivre dans un pays étranger tout en travaillant et en percevant une rémunération. Donc, il ne s'agit pas d'un programme d'apprentissage de l'anglais et les progrès sont moins rapides qu'un programme de cours d'anglais à l'étranger.*



QUELQUES TEMOIGNAGES D'ANCIENS CANDIDATS...



Charline G. (serveuse)

Très bon programme, je suis surprise que l'on en parle pas plus en France ! Je recommande vivement à tous les âges ! Travailler tout en apprenant la langue avec un accompagnement, une vraie sécurité !



Sami K. (housekeeper)

Bonjour Marie, je vous envoie ce petit mail pour vous donner des nouvelles ! Cela se passe super bien j'ai fait la rencontre d'Arthur on s'entend super bien et nous sommes dans la même chambre. Adam est super, il est toujours là pour nous aider, le staff est vraiment bien et nous avons déjà notre petite équipe pour sortir et boire une pinte ! Merci pour tout ! On vous enverra une petite carte postale



Sophie L. (general assistant)

Les premiers jours sont difficiles quand on arrive dans un pays mais les rencontres et la connaissance d'un autre mode de vie me plaît beaucoup. J'ai décidé d'y rester plus longtemps.



Sandra A. (bar assistant)

J'ai rencontré des personnes extraordinaires avec qui je compte bien garder le contact, j'ai découvert de nouvelles cultures et ceci de façon autonome grâce au programme Hotel Job. J'ai maintenant un anglais "courant", des amis d'un peu partout, et un employeur potentiel si un jour je souhaite retourner dans ce beau pays ???? Vous avez vraiment respecté tous vos engagements et je vous en remercie. J'ai hésité avant de sauter le pas... mais tout s'est très bien passé. Merci encore.



Jonathan H. (plongeur)

Le métier de kitchen porter est épuisant. Cependant les avantages de l'hôtel rendaient le séjour agréable. Les gens sont accueillants et gentils. J'ai pu améliorer mon anglais en 2 mois et demi mais pas assez à ma convenance. Cela reste une expérience incroyable et je ne l'oublierai jamais. Merci Euro-Practice



Charlène D. (réceptionniste)

Je vous ai sollicité deux fois, et jamais déçu, merci pour tout, je vous recommande à tous ceux que je connais! Expérience exceptionnelle, des rencontres merveilleuses, une langue apprise comme à une vitesse incontestable. Les expériences de ma vie c'est grâce à vous que je les ai vécu !! Un grand merci!

RETROUVEZ TOUS LES TEMOIGNAGES sur <https://europractice.fr/temoignages-europractice/>

Le mot de la Directrice, Marie YAGÜE

L'organisme Euro Practice a été créé en nom propre en 1998 mais face au nombre croissant d'inscriptions, notre agence indépendante Euro Practice a changé de statut en juillet 2019 pour devenir la société Euro Practice International.

Pour votre information, HOTEL JOB est le programme le plus économique et sécurisé pour partir travailler à l'étranger. C'est aussi le plus utilisé par nos candidats depuis plus de 23 ans.

Donc, si vous souhaitez vivre en immersion à l'étranger, faire briller votre CV et vivre a « great experience », cette formule est faite pour vous ! Alors rejoignez notre communauté de voyageurs et profitez de notre accompagnement pour vivre une belle aventure linguistique et humaine. Vous ne le regretterez pas !



Prénom : _____ Nom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél portable : _____ Tél domicile : _____

Adresse E-Mail: _____ Adresse Skype : _____

Date de naissance: _____ Marié Célibataire Nationalité : _____

Numéro passeport : _____ Date d'expiration : _____

EMPLOIS SOUHAITÉS -Vous pouvez cocher plusieurs cases. Poste attribué selon niveau d'anglais et/ou expérience.

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ménage (Housekeeper A2) | <input type="checkbox"/> Plonge (Kitchen Porter A2) | <input type="checkbox"/> Employé polyvalent (General Assistant A2-B1) |
| <input type="checkbox"/> Serveur(se) (Waiter/ress B1/B2) | <input type="checkbox"/> Barman(maid) (B2) | <input type="checkbox"/> Portier (Porter B2) |
| <input type="checkbox"/> Réception (Receptionist B2/C1) | <input type="checkbox"/> Chef de rang (B2/C1) | <input type="checkbox"/> Chef de partie <input type="checkbox"/> Commis chef |

EXPERIENCE & DISPONIBILITES

Disponible au plus tôt le :/...../..... Date souhaitée de départ :/...../.....

Durée de séjour minimale _____ mois Durée de séjour maximale _____ mois

PARCOURS SCOLAIRE & NIVEAU D'ANGLAIS

Précisez vos études et le niveau atteint : _____

Combien d'années avez-vous étudié l'anglais ? : _____ ans Niveau d'anglais : A2 B1 B2 C1 Fluent

Autre langue et niveau : _____

Séjours déjà effectués à l'étranger (linguistique, job, vacances...): _____

Souhaitez-vous être placé à deux ? Oui Non - Précisez son nom : _____

DIVERS

Avez-vous des problèmes de santé : (allergies, accidents,) _____

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Permis de conduire ? : Oui Non - Pensez-vous prendre votre voiture Oui Non Peut-être

Après confirmation d'emploi, en option, nous vous conseillerons de prendre une assurance médicale complète, assistance et rapatriement. Les informations seront envoyées par email avec les informations de votre placement.

Plus d'infos sur <https://europractice.fr/assurance-swt/>

CHECKLIST : Vérifiez que votre dossier est **COMPLET** pour que la candidature soit prise en compte

- CV & lettre de motivation en anglais par email Photo Formulaire d'inscription
 Lettre de recommandation (peut être envoyée après inscription) Règlement (cochez) · mandat postal · chèque · virement

Je soussigné(e) _____ certifie l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.

De plus, je déclare avoir lu et accepté les conditions générales d'Euro-Practice (clauses de 1 à 21).

Toutes vos données personnelles sont collectées et traitées conformément à la loi européenne de protection des données (RGPD). Euro Practice s'engage à protéger votre vie privée et à respecter ses obligations quant à la sécurité de vos informations indiquées dans ce formulaire.

Date: _____

Signature : _____

- Comment avez-vous connu Euro-Practice ? Internet (moteur de recherche ?) _____
 Presse De bouche à oreilles Forum Crij/Bij/mission locale Instagram Pôle emploi
 Salon Ecole/Fac Par un ancien candidat Euro-Practice Facebook Autres (précisez)

Conditions Générales Hotel Job Irlande

INSCRIPTION

1- Dépôt de candidature

Avant toute inscription, assurez-vous de votre grande motivation pour travailler dans l'hôtellerie à l'étranger.

Le dépôt de candidature doit être fait de préférence dans les 3 à 6 semaines précédant la date de départ souhaitée.

2- Dossier d'inscription

Pour toute inscription, il est obligatoire d'adresser le dossier de candidature complet à Euro-Practice. Le candidat autorise Euro-Practice à diffuser sa candidature auprès des employeurs.

En cas de pièces manquantes, l'inscription ne sera pas prise en compte.

3- Paiement du programme

Euro-Practice se réserve le droit de modifier ses tarifs en cas d'augmentation de taxes, d'actions gouvernementales ou de tout autre motif échappant à son contrôle. Le paiement des frais d'inscription doit être fait à l'inscription et il est possible en espèces, par virement ou chèque bancaire à l'ordre d'Euro-Practice. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé dans votre dossier et il est encaissé uniquement au moment de la confirmation de placement.

4-Transport

Le transport aller/retour est à la charge du candidat.

Vous ne devez pas réserver votre voyage avant d'avoir reçu une confirmation d'emploi de notre part.

5- Couverture sociale & assurances

Le candidat devra demander son numéro d'assuré social à son arrivée (PPS). Il sera couvert par son employeur et pourra donc bénéficier du système de sécurité sociale du pays d'accueil.

L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les candidats, en cas de dommages matériels et immatériels causés à des tiers.

Euro-Practice s'engage à proposer au candidat une assurance médicale complète qui pourra être souscrite avant départ (souscription non-obligatoire).

Euro-Practice ne sera pas responsable des problèmes, des pertes, des vols ou des dommages survenant lors du séjour du candidat à l'étranger.

ANNULATION

6-En cas d'annulation par Euro-Practice : si nous échouons dans la recherche de votre placement dans un délai de 8 semaines à partir de la date de votre départ souhaitée, le règlement sera renvoyé en totalité au candidat sans aucune retenue.

7-En cas d'annulation par le candidat après réception du dossier de candidature.

- Après inscription et avant confirmation d'emploi : 150 €

- Après inscription et après confirmation d'emploi : 395 €

En cas d'épidémie et de départ annulé en raison de restrictions de voyage, le candidat pourra demander un report ou un remplacement lorsque la situation permettra une nouvelle recherche d'emploi.

8-Quelle que soit la raison, Euro-Practice ne procédera à aucun remboursement en cas d'interruption de séjour (annulation lors du séjour, retour anticipé, etc.).

9-Toute annulation devra être notifiée par écrit auprès de notre agence.

OBLIGATIONS D'EURO-PRACTICE

10-Euro-Practice agit en tant que conseiller et médiateur dans le choix et la recherche de placement à l'étranger.

En conséquence, la relation professionnelle s'établit entre l'employeur et le candidat.

11-Euro-Practice s'engage à transmettre avec exactitude les informations communiquées par l'employeur et relatives aux postes de travail ainsi qu'au séjour du candidat.

12-Euro-Practice s'engage à intervenir auprès de l'employeur en essayant de concilier les différends si ce dernier venait à ne pas respecter les clauses du contrat signé par le candidat. Toute démarche à l'encontre de l'employeur sera de la responsabilité du candidat et ne pourra être entamée que par lui, en faisant valoir ses droits en tant qu'employé. Toute réclamation devra être adressée par écrit à Euro-Practice et devra mentionner de manière précise tous les points non respectés par l'employeur ou les irrégularités.

13-Euro-Practice n'assume aucune responsabilité et n'interviendra pas en cas de problèmes pouvant survenir dans l'environnement professionnel et privé du candidat à l'étranger (conflit ou incompatibilités d'humeur avec collègues ou responsables, qualité de la nourriture, hébergement, présence de français sur place, etc.).

14-Euro Practice s'engage à traiter, sécuriser et protéger vos données personnelles conformément à la loi européenne de protection des données (RGPD). Notre politique de confidentialité est consultable sur notre site <https://europractice.fr/politique-confidentialite/>

OBLIGATIONS DU CANDIDAT

15-Euro-Practice pourra procéder à l'annulation d'une inscription ou d'un placement si le comportement du candidat le justifie (manque de sérieux, de motivation, injoignable etc.).

L'annulation de la candidature sera notifiée par écrit et des frais de dossier pourront être retenus à hauteur de 60 €.

Le candidat ne pourra pas refuser une proposition d'emploi si elle correspond au(x) poste(s) déterminé(s) lors de l'évaluation et/ou si l'emploi n'est pas proposé dans une ville.

En cas de refus, l'annulation par le candidat ne fera pas l'objet d'un remboursement et les frais d'inscription seront conservés par Euro-Practice. Le candidat s'engage à respecter la date de départ mentionnée sur son formulaire d'inscription.

16-Une fois sur place et dans un délai de 40 jours, le candidat s'engage à remplir et à renvoyer le formulaire "fiche de suivi" qui sera joint au dossier de départ. Le bon déroulement de votre séjour et votre adaptation dépendra avant tout de votre motivation & volonté d'intégration. Il est important que vous fassiez les efforts nécessaires pour respecter les conditions de travail, les usages et coutumes du pays d'accueil ainsi que les horaires et la politique de l'entreprise qui vous accepte.

17-Le candidat s'engage à informer par avance et par écrit Euro-Practice de toute décision visant à annuler, à écarter un contrat de travail ou à rentrer prématurément.

Euro-Practice n'acceptera pas de réclamation de la part du candidat si celle-ci est notifiée après le retour de celui-ci de l'étranger.

18-Les démarches administratives pour l'admission et l'entrée dans le pays d'accueil (passeport ou carte d'identité en cours de validité, assurances), pour les documents nécessaires pour percevoir des avantages sociaux (accidents de travail, etc.), pour le remboursement des impôts et pour les demandes formulaires européens sont sous la responsabilité exclusive du candidat.

19-Euro-Practice n'a aucune responsabilité légale quant aux dommages matériels et immatériels que le candidat pourrait causer à l'entreprise et vice-versa. Nous ne pourrions pas être tenu pour responsable des accidents, dommages, vols ou préjudices de toute nature occasionnés à un candidat pendant le voyage ou le séjour ni ceux qui pourraient provenir de son fait.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

20-L'accord de participation à nos programmes ne relève en aucun cas du droit du travail sinon du droit civil et à cet effet, les dispositions appliquées seront celles relatives à la prestation de service. La fonction principale qu'assume Euro-Practice est la diffusion d'informations visant à l'obtention d'un poste à l'étranger. Une fois ces obligations accomplies Euro-Practice n'assume pas une fonction différente à celle mentionnée ci-dessus.

21-Le fait de participer à un de nos programmes implique la totale acceptation par le participant de toutes et chacune des clauses de ces conditions générales.